



Assemblée générale

Distr. générale
30 juin 2017
Français
Original : anglais

Conférence des Nations Unies pour la négociation d'un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète

New York, 27-31 mars et 15 juin-7 juillet 2017

Point 5 de l'ordre du jour

Organisation des travaux

Calendrier provisoire des travaux de la conférence

(3-7 juillet)

Lundi 3 juillet 2017

10 heures-13 heures Point 9. Négociations, conformément au paragraphe 8 de la résolution [71/258](#) de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 2016, en vue de l'adoption d'un instrument juridiquement contraignant visant à interdire les armes nucléaires en vue de leur élimination complète (*suite*)

Consultations (*huis clos*)

15 heures-17 heures Point 9 (*suite*)

Consultations (*huis clos*)

17 heures-18 heures Point 9 (*suite*)

Présentation de la version finale du projet de traité (*publique*)

[A/CONF.229/2017/CRP.1/Rev.2](#) diffusé sous forme électronique et consultable à l'adresse suivante :
www.un.org/disarmament/ptnw/conference-documents.html

Mardi 4 juillet 2017

Jour férié (*fermeture du Siège de l'ONU*)

Mercredi 5 juillet 2017

10 heures-13 heures Point 9 (*suite*)

Séance plénière (*publique*)



Jeudi 6 juillet 2017

10 heures-13 heures Point 9 (*suite*)
Séance plénière (*publique*)

Vendredi 7 juillet 2017

10 heures-13 heures Point 7 b). Pouvoirs des représentants à la conférence :
rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
Point 9 (*suite*)
Adoption du Traité
Point 10. Questions diverses
Point 11. Adoption du rapport de la conférence
Point 12. Clôture de la conférence

Remarque : La conférence suivra un ordre du jour évolutif, de sorte que, dès que prendront fin les débats relatifs à un thème, le Président passera aussitôt au thème suivant. Tous les horaires sont donc indicatifs et les délégations doivent se préparer en conséquence.